



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES  
RÉÉDUCATEURS

## 9 – ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

### c – AFREK-ANAES

#### > Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage de l'AFREK

**DESTINATAIRES** Aux Présidents des Bureaux des Syndicats  
Aux Conseillers Fédéraux et aux Suppléants

**CIRCULAIRE N°** S-2006-015

Paris, le 03 février 2006

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le jeudi 19 janvier 2006 a été présenté la commande que l'AFREK avait sollicitée auprès du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) Université de Paris VIII, sur l'analyse et l'évaluation des pratiques des masseurs kinésithérapeutes, sorte de prémisses au référentiel métier.

Les résultats montrent que l'activité du Masseur-Kinésithérapeute est une activité de service ou s'entremêle de manière à chaque instant originale et singulière : une situation de soin et une relation éducative de soin.

Nous rappelons l'incidence de la réflexion dans le cadre de ce référentiel sur le cœur de métier, que ce soit pour l'élaboration de nos programmes de formation, qu'ils soient initiaux ou continus, mais aussi pour le transfert/partage de compétences et de tâches.

Ce référentiel doit être construit par la profession avec une méthode de description suffisamment générique pour laisser la possibilité à l'évolution de nos pratiques et de nos compétences. En quelque sorte, pour reprendre la terminologie des médecins, il faut construire une commode assez large avec les tiroirs mais en prenant bien soin de ne pas les remplir, en d'autres mots, il ne faut surtout pas décrire nos prises en charge de manière protocolisée au risque de «tayloriser» notre démarche en tâches simples qui ne rendraient pas compte réellement de notre pratique. Ces tâches tronquées seraient alors transférables à d'autres professions moins diplômées. L'évaluation des pratiques professionnelles découle de fait de ce référentiel par la description des compétences nécessaires à l'exercice de nos pratiques.

Le CNAM a rendu sa copie au terme d'un an de travail sous la forme d'un dossier de 80 pages, véritable enquête exploratoire scientifique d'analyse du travail des masseurs-kinésithérapeutes. Huit MK libéraux volontaires non cadre de santé et sans diplômes complémentaires reconnus ont été filmés dans différentes conditions de travail avec une répartition représentative des conditions d'exercice (24 patients en tout).

#### MOTS CLEFS

AFREK

Référentiel

> 3 rue Lespagnol  
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00  
fax : 01 44 83 46 01

[www.ffmkr.org](http://www.ffmkr.org)

enregistré sous le numéro 13.366



Ils ont été confrontés aux enregistrements vidéo suivant des méthodes scientifiquement menées. Les orientations de l'analyse ont acté que les Masseurs-Kinésithérapeutes observés pratiquent une activité de service où s'entremêlent activité de soin et relation de soin. Cette activité d'intervention sur autrui se réalise dans un processus de conceptualisation et de prise de décision permanente avec une sémantique propre. Sémantique non uniquement puisée dans le registre médical et qui reste à inventer.

Les résultats de cette étude en plusieurs points :

- Les différentes formes de communication et d'éducation sont au cœur de notre acte de soin,
- Il existe des modalités sophistiquées de questionnement du patient :

Les vecteurs de la douleur, de la durée de notre acte, de l'écoute, de l'éducation par le toucher et la parole et du questionnement sont des caractéristiques de la construction de cet acte.

- L'activité intellectuelle de conceptualisation et de réorientation des objectifs et du programme thérapeutique en fonction de l'évaluation basée sur des référentiels kinésithérapiques, psychologiques, éducatifs, anatomiques, biomécaniques sont constitutives, concomitantes et singulières à notre activité.
- Dans de nombreuses situations, nous faisons de l'ajustement en cours d'action par l'évaluation-régulation de la relation éducative. Il n'existe pas de bonne pratique de soins mais plutôt une bonne attitude de soin,
- Dans l'exercice libéral il existe une attention particulière du MK dans la relation de soin en rapport avec la notion de patient/ client qui est aussi due à l'approche mono professionnelle de l'acte,
- basée sur une multiplicité d'informations qui aboutit à la mise en place d'un dispositif singulier de soins différents de toutes les professions médicales et non médicales
- 8 compétences clés ont été identifiées, véritables balises du dispositif singulier de notre profession,

Nous redimensionnons à chaque séance le cadre du dispositif que ce soit auprès du même patient ou concernant des pathologies identiques.

- Le Masseur-Kinésithérapeute intègre et entremêle de manière fine des savoirs kinésithérapiques, éducatifs, biomédicaux, psychologiques, psycho-sociaux, environnementaux (santé publique), indissociables pendant l'acte, ce qui rend impossible la décomposition en opérations simples et par là même le transfert de compétences à d'autres professionnels non Masseurs-Kinésithérapeutes.

Cette publication propriété de l'AFREK, doit être commentée par ses membres pour définir les modalités d'utilisation et les pistes de développement et de recherche.

Il ressort de cette production une vérité d'exercice que les professionnels de terrain constatent au quotidien et que nous avons à la fédération anticipé dans nos différentes motions. Il reste à mettre en place une analyse plus longitudinale des pratiques suivant une méthode de recherche expérimentale ou différentielle qui devra mettre l'accent sur :

- L'aspect linguistique et langagier du questionnement que nous mettons en place dans notre intervention,
- L'activité de conception de notre dispositif de prise en charge constamment renouvelé et qui se décompose en :
  1. Une visée opératoire orientée vers la tâche,
  2. Une visée cognitive orientée sur la conceptualisation et la construction du dispositif d'intervention.

Il est à parier que ce travail risque de faire du bruit à l'HAS du fait de la non prise en considération dans les recommandations de cet aspect relationnel, éducatif et langagier de notre pratique. Charge à l'AFREK et aux représentations professionnelles de relayer ce travail en lui donnant toutes les retombées qu'il est en droit d'avoir pour éviter de rester au statut d'agent exécutant peu rémunéré.

Je vous prie de croire, chère consœur, cher confrère, à l'assurance de mes salutations confraternelles.

Eric PASTOR  
Secrétaire Général chargé  
de l'Enseignement, de la Recherche et  
de l'Evaluation

Franck GATTO  
Groupe de travail  
à l'universitarisation